PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 2 mars 2022

La guerre entamée sur le sol de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, a d'ores et déjà poussé sur les routes de l'exil plusieurs centaines de milliers de personnes, dont de nombreuses familles, majoritairement des femmes et des enfants. Comme l'a indiqué le Président de la République, « la France prendra toute sa part dans l'accueil des ressortissants ukrainiens ».

En Isère, les services de l'État se mobilisent aux côtés des collectivités et des associations pour recenser les propositions d'hébergement des Ukrainiens déplacés qui se présenteraient sur le territoire. Un courrier émanant des ministres concernés par cette action a été transmis ce matin à l'ensemble des élus du département. Dans l'après-midi les présidents des intercommunalités ont été invités à centraliser les offres exprimées par les mairies et les particuliers, et à les transmettre à la préfecture. Les bailleurs sociaux sont également appelés à faire part de leurs capacités d'hébergement disponibles le cas échéant.

Ce dispositif d'accueil, coordonné et centralisé par les services de l'État, entend répondre aux engagements de la France et à l'élan de solidarité qui se manifeste dans notre département et dans la société française.

Contact presse
Bureau du Cabinet et de
la Communication Interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01